

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'UFR STAPS

### Séance 6 novembre 2023

M. Lionel CROGNIER, directeur de l'UFR STAPS ouvre la séance à 18h00  
Catherine LHUILLIER est désignée secrétaire de séance.

#### Présents avec voix délibérative :

- |                           |                           |
|---------------------------|---------------------------|
| - ASSADI Marianne         | LECA Raphael              |
| - BAVEREL Elise           | LELIEVRE Stéphane         |
| - BOUCHET Patrick         | LEPERS Romuald (en visio) |
| - BRETIN-MAFIULETTI Karen | NICOLAS Michel            |
| - BRUCHON Florence        | PAPAXANTHIS Charalambos   |
| - DELEY Gaëlle            | QUATREPOINT Gérard        |
| - GAVEAU Jérémie          | RENIER Jean- Jacques      |
| - LAPLACE Pascale         | ROZOY Charles (en visio)  |
|                           | WAKRIM Florence           |

#### Absents excusés ayant donné procuration :

- CAMPO Mickaël-procuration donnée à Stéphane LELIEVRE
- JACQUET Alexandra-procuration donnée à Pascale LAPLACE
- MARTIN Alain-procuration donnée à M.PAPAXANTHIS

#### Invités présents :

- DUTHU Lucie (SEFCA)
- LHUILLIER Catherine (R.A. UFR)

***Sur 23 membres du conseil avec voix délibérative : 17 présents (dont 2 en visio) + 3 absents excusés ayant donné procuration, soit un total de 20 votants. Le quorum est atteint.***

### **POINT 1 : Approbation du PV de la séance du 7 septembre 2023**

➡ PV de la séance du conseil du 7 septembre 2023 approuvé à l'unanimité.

### **POINT 2 : Informations du directeur**

#### **□ Elections**

Lionel CROGNIER rappelle que les 28 et 29 novembre se tiendront les scrutins pour renouveler les membres des conseils de composante. L'UFR STAPS est concernée par le renouvellement des 4 collèges : collèges des enseignants de rang A, collèges des enseignants ou assimilés de rang B, collège des usagers, collèges des personnels BIATSS. Le vote sera exprimé par voie électronique.

Le nouveau conseil élu sera convoqué le jeudi 14 décembre à 18h00 en séance plénière pour élire le directeur de l'UFR qui lui succédera à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

#### **□ NOUVEAU CONTRAT FORMATION 2024-2028 :**

Les informations relatives aux futures fiches filières ont toutes été saisies sur la plate-forme AMETYS : celles relatives aux licences et DEUST étaient attendues avant les vacances de Toussaint. Les données restent modifiables jusqu'au 10 novembre. Pour cette date devront être saisies les informations relatives aux masters.

A la date du 10 novembre, le PFVU procédera à une extraction de l'ensemble de l'offre de formation (hors MCC) pour être soumise, pour avis, à la commission de la pédagogie, de la CFVU puis du conseil d'administration.

Le travail sur les modalités de contrôle peut se poursuivre mais devra être achevé pour le 22 décembre, calendrier fixé par la gouvernance et en particulier par Karen Fiorentino. La CFVU devra se prononcer sur les MCC dans sa séance de janvier 2024.

- Stéphane Lelièvre évoque les nombreuses questions sur l'engagement étudiant. Bien qu'une charte sur le sujet ait été adoptée, sa mise en œuvre n'est pas prête. Le dispositif « engagement étudiant » fera l'objet d'un groupe de travail pour étudier comment être intégré dans la Nouvelle Offre de Formation.
- Patrick Bouchet regrette la présentation des filières et maquettes telles qu'elles apparaissent à partir d'AMETYS ; elle lui paraît beaucoup moins claire que celle des fiches filières types de l'uB. Il souhaiterait que cette observation soit « remontée » pour demander, si possible, une évolution d'AMETYS.

### □ Point sur les travaux

La rénovation du sol de la halle des sports collectifs est achevée depuis mi-octobre. Pour rappel, la CVEC l'a financé à hauteur de 500 000€.

Si les travaux de rénovation des huisseries de l'aile 1976 du bâtiment ne sont pas repoussés à l'année 2025, une ébauche de calendrier fixerait une première phase de désamiantage d'avril à juillet 2024. Cette opération est très contraignante et longue, elle nécessitera une inoccupation des bureaux administratifs et de quelques bureaux d'enseignants. La libération des bureaux sera échelonnée dans le temps et par secteur (4 secteurs ont été identifiés dans l'aile 1976 de l'UFR).

### □ Informations diverses

- Comme les années précédentes, la Région Bourgogne Franche-Comté lance 2 appels à projets :
  - Un AAP équipement pédagogique et numérique : projet à déposer aux services centraux de l'uB pour le 11/12 au plus tard
  - Un AAP vie étudiante sur le thème du tutorat étudiant et le travail en coopération. Même date de dépôt : 11/12

Les projets des composantes sont classés par la gouvernance et font l'objet d'une pré-sélection avant d'être soumis au vote du CA.

Raphaël LECA fait le constat que les projets d'équipement financés par la Région sont toujours numériques. Les besoins au Creusot ne sont pas systématiquement ceux-là. Lionel Crognier l'invite à ne pas se censurer et à déposer ses demandes, l'innovation est l'un des critères fixés par la Région mais elle n'est pas forcément numérique.

- Campagne de repyramidage : sur 8 candidats STAPS (section CNU 74), Florent Lebon est classé 1<sup>er</sup>. Dans la 6<sup>ème</sup> section, le seul candidat STAPS n'est pas classé 1<sup>er</sup>.
- Pour information, l'UFR STAPS de Dijon accueille à partir de demain pendant 3 jours (jusqu'au 9/11), le séminaire annuel de la C3D STAPS.
- Lionel Crognier fait part aux membres du conseil de l'élaboration récente d'un document dont il est l'initiateur et le concepteur, Elise Baverel (service communication) l'ayant mis en forme. Ce document retrace, en quelques pages, près de 60 ans d'histoire : « l'UFR STAPS au fil du temps ». L'UFR STAPS doit être mieux reconnue auprès de ses partenaires proches dans ses missions, son rôle, son évolution : c'est dans ce sens que l'histoire de l'UFR, les dates, les installations et acteurs clefs...ont été rapidement retracées. Pour la mémoire, il souhaite que ce document soit annexé au PV qui sera dressé de cette séance.
- Le CREPS vient d'inaugurer un nouveau bâtiment destiné à la préparation physique et aux activités développées dans le cadre des JOP Paris 2024 pour un coût de 15 millions d'euros auxquels

s'ajoutent 10 millions d'euros pour de la rénovation de bâtiments (financement ANS, Région...). Lionel Crognier remarque que le matériel de musculation est, pour partie, identique à celui possédé par l'UFR et le CEP Gilles Cometti. Il s'interroge sur la cohérence du schéma directeur du sport dans la région. C'est, entre autre, la raison pour laquelle, il a invité récemment un élu de la ville de Dijon pour lui faire connaître les installations sportives de l'UFR STAPS, du CEP et des activités 'recherche' des laboratoires. Il faudrait que les institutions qui travaillent dans le sport puissent mieux communiquer entre elles.

### POINT 3 : BUDGET INITIAL 2024

Compte tenu des délais trop contraints et souhaitant faire une présentation pertinente du budget 2024, Catherine Lhuillier propose de reporter à l'ordre du jour d'un prochain conseil, l'exposé du BI 2024 accompagné d'un bilan sur l'exécution du budget 2023.

### POINT 4 : CONVENTIONS

#### Sont soumis pour avis au conseil d'UFR :

- Une annexe financière 2023-2024 à la convention signée avec MT CONSULT avec reconduction expresse de la convention de partenariat 2022-23

➔ **Un avis favorable à l'annexe financière est exprimé avec 1 contre, 6 abstentions et 13 pour.**

- 7 conventions sont présentées pour l'animation des séances APAS-UE64 avec :
  - PLURADYS
  - Le DUC TENNIS
  - L'OPAD
  - L'association CARPE DIEM
  - Le Rugby Union Bien-être Santé (RUBIES 21)
  - La clinique des rosiers
  - Le comité départemental Handisport de la Côte d'Or

➔ **Un avis favorable pour les 7 conventions est exprimé à l'unanimité**

- Une convention de partenariat est présentée avec l'association de protection civile de Saône et Loire dont l'objet est de mettre en place une formation au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) au centre Condorcet-UFR STAPS du Creusot.

➔ **Un avis favorable à la convention est exprimé à l'unanimité**

- Le renouvellement du contrat de cession des droits d'auteur Gilles Cometti au profit du Centre d'Expertise et de Performance pour 3 ans (2022-2025) est présenté.

➔ **Un avis favorable au contrat est exprimé à l'unanimité**

### POINT 5 : TARIFS, ADHESION, SUBVENTION

Les membres du Conseil sont invités à donner leur avis sur :

- **L'adhésion de l'UFR STAPS à la C3D ;** Il s'agit d'un renouvellement pour la période courant du 01/09/2023 au 31/08/2024 pour le prix de 2 500 €

Lionel Crognier explique que le prix est fonction du nombre d'étudiants. L'augmentation du tarif depuis l'an dernier permet à la C3D STAPS de poursuivre un travail de qualité et d'appui grâce au recrutement d'un personnel en CDI.

➔ **Un avis favorable à l'adhésion est exprimé à l'unanimité**

- **Le versement d'une subvention au BEDAPS** est proposé pour accompagner le fonctionnement de l'association durant l'année 2023-24 : 1 000 €

➔ **Un avis favorable à la subvention est exprimé à l'unanimité**

- **La participation des étudiants aux frais d'inscription à l'examen du TOEIC** à hauteur de 30 € par étudiant est mise au vote. L'UFR supporterait un reste à charge de 26 € par inscription.

➔ **Un avis favorable à la subvention est exprimé à l'unanimité**

---

Aucune question diverse n'ayant été déposée, Lionel Crognier remercie les membres présents de leur participation et lève la séance. Il est 20h.

---

Fait à Dijon, le 06/12/2023

Le Président du Conseil



Lionel CROGNIER

La secrétaire de séance



Catherine LHUILLIER